



Ateliers Municipaux 2020-2021

**FICHE D'INSCRIPTION  
ADULTE**

Nom et prénom : .....

Date de naissance : .....

Profession : .....

Adresse : .....

.....

.....

Atelier municipal fréquenté / horaire :.....

Autre atelier municipal du Centre culturel : OUI NON

Nom de l'atelier supplémentaire / horaire : .....

N° Pass' Culture Villeneuvois (obligatoire) : .....

Téléphone domicile : .....

Téléphone portable : .....

Adresse mail : .....

Donnez-vous l'autorisation d'être filmé ou pris en photo ?

OUI

Non

Tournez la page SVP

## Règlement intérieur des ateliers municipaux

- La participation aux ateliers municipaux implique l'obligation de se munir du Pass' Culture Villeneuvois et de fournir le dossier d'inscription complet.
- Toute personne inscrite doit être assidue toute l'année, au bout de deux absences consécutives non justifiées son inscription pourra être remise en cause..
- Le Centre culturel doit être informé de chaque changement d'adresse ou de numéro de téléphone.  
Le Centre culturel doit être informé de toute absence afin de prévenir l'intervenant .
- Les cours débutent à l'heure et en tenue.  
Ils ont lieu toute l'année scolaire, hors vacances scolaires.
- Des représentations ont lieu dans le courant ou en fin d'année. L'assiduité aux cours est importante.

### Pour les ateliers Danse et Image, Danse Hip-hop

Avez- vous répondu OUI à une des questions du questionnaire de santé (ci-joint) ?  
(rayer la mention inutile)

OUI

NON

signature :

### Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription
- Attestation d'assurance et responsabilité civile
- Si Oui au questionnaire de santé, Certificat médical pour la pratique des activités Danse et Image, Danse Hip-hop
- Justificatif de domicile pour le Pass'culture
- Pass' culture ( à prendre à l'accueil du Centre culturel)

**retour des dossiers complets  
à l'accueil du Centre culturel**